

## ADVANCE QUESTIONS TO PALAU – Add.2

### FRANCE

#### Instruments internationaux

- La France recommande aux autorités de Palau de compléter leurs engagements internationaux, en accédant en priorité au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

#### Institution nationale droits de l'Homme

- La compilation d'informations préparée par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme indique que ce dernier a apporté en 2008 des conseils et une assistance technique au sujet d'un projet de législation concernant la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris. La France souhaite interroger Palau sur l'état d'avancement de ce projet, et recommande sa concrétisation dans les plus brefs délais.

#### Droits des femmes

- Alors que la Constitution de Palau pose comme principe l'égalité entre les hommes et les femmes, les discriminations restent nombreuses dans tous les domaines, ainsi que les actes de violences, qui restent trop souvent impunis. C'est pourquoi la France note avec satisfaction que parmi les priorités décrites dans le rapport national de Palau, plusieurs sont relatives à la protection effective et la promotion des droits des femmes.
- La France souhaite interroger Palau sur l'état d'avancement de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, approuvée par le Sénat en 2008.
- La France recommande à Palau de finaliser ce processus et de prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre des dispositions de la Convention.